



Abitibi  
OUEST

RAPPORT

ANNUUEL

2024

# Table des matières

MOTS DU PRÉFET .....	2
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	3
LE TERRITOIRE .....	4
LES ÉLUS.....	4
ADMINISTRATION ET FINANCES.....	5
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	6
SÉCURITÉ INCENDIE .....	7
ÉVALUATION FONCIÈRE .....	8
PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT .....	9
DÉVELOPPEMENT	
Développement local .....	10
Entrepreneuriat.....	12
Développement culturel.....	14
Développement social .....	15
Touristique .....	16
FORÊT.....	17
MATIÈRES RÉSIDUELLES .....	18
ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE .....	22
RESSOURCES HUMAINES .....	24
TRANSPORT COLLECTIF .....	25
COMMUNICATIONS.....	26
ÉQUIPE DE LA MRCAO.....	27

2



L'année 2024 a été marquée par des avancées et réalisations importantes pour notre territoire sur différents dossiers. Pensons à la déclaration de compétence en gestion des matières résiduelles, un pas important dans la gestion de nos ressources et dans l'amélioration de notre impact environnemental. Notons l'adoption du Plan régional des milieux humides et hydriques et l'avancement dans le dossier du traitement des matières organiques.

Au niveau du transport collectif, nous avons franchi une étape importante avec l'adoption de notre plan d'action qui sera déployé pendant les prochaines années. Il s'agit d'un pas important vers un réseau de transport plus accessible, plus efficace et respectueux de notre environnement, afin de mieux desservir nos collectivités et de faciliter les déplacements de nos citoyens.

Ces initiatives sont une réponse aux enjeux actuels, mais aussi une vision pour l'avenir de notre territoire. Nous continuerons à faire preuve d'innovation, de collaboration et de détermination afin de relever ces défis et de garantir un développement harmonieux.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement et votre soutien constant.

**Jaclin Bégin,**  
Préfet de la MRC  
d'Abitibi-Ouest

Mot du préfet



C'est avec fierté que je vous présente le rapport annuel 2024 de la MRC d'Abitibi-Ouest. Cette année a été marquée par des défis de taille, mais surtout par des avancées structurantes qui témoignent de la résilience, de l'engagement et du dynamisme de notre territoire.

Sur le plan environnemental, la plateforme de compostage demeure une priorité. Bien que le projet ait été retardé, nous avons revu son concept en cours d'année afin d'en réduire les coûts et d'en assurer la faisabilité. Ce travail d'adaptation, mené en étroite collaboration avec nos partenaires, est essentiel pour doter notre territoire d'une infrastructure moderne pour le traitement des matières organiques.

Du côté de la mobilité, nous avons franchi une étape clé avec l'adoption d'un plan triennal en transport collectif. Composé de trois axes et de 19 actions, ce plan vise à offrir des services accessibles, équitables et efficaces. Il prévoit notamment un service de transport à la demande entre les municipalités et La Sarre, une desserte urbaine à La Sarre, ainsi que des liaisons vers Amos et Rouyn-Noranda. Ces mesures visent à faciliter l'accès aux services, aux études et aux soins, tout en contribuant à maintenir notre population en région.

Par ailleurs, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre plan stratégique, en plaçant le développement durable, l'innovation et la qualité de vie au cœur de nos actions. Le Plan régional des milieux humides et hydriques, le Plan climat, la gestion améliorée des matières résiduelles et plusieurs projets structurants en environnement, développement économique et services aux citoyens ont mobilisé nos équipes.

Un moment fort de l'année fut sans contredit l'accueil de la 4e édition du Rassemblement municipal de l'Abitibi-Témiscamingue, les 9 et 10 mai. Organisé par la Conférence des préfets, cet événement a réuni près de 200 élu(e)s et partenaires régionaux. Ce fut un honneur d'ouvrir grandes nos portes, notamment lors de la soirée d'ouverture à Macamic, marquée par la conférence inspirante de Pierre Bruneau sur le leadership et l'engagement.

Nous avons également célébré des parcours inspirants, dont celui de M. Sylvain Trudel, instigateur de La Grande Séduction, et de Mme Doris Nolet, directrice du service de prévention des incendies de Normétal, récipiendaire du prix Coup de cœur – Médaille régionale. Ces personnalités incarnent la force et la solidarité propres à notre région.

Je tiens à saluer l'engagement exceptionnel des élus, des partenaires du milieu et de toute l'équipe de la MRC. Leur rigueur, leur passion et leur professionnalisme nous ont permis de poursuivre nos objectifs, malgré les imprévus, et de faire rayonner notre territoire.

Enfin, je souhaite mettre en lumière la force de notre collaboration régionale. L'esprit de concertation, porté notamment par la Conférence des préfets, continue de faire émerger des solutions novatrices, adaptées à nos réalités rurales et urbaines. Il est clair que notre avenir se construit ensemble, dans l'écoute, la solidarité et la confiance.

En parcourant ce rapport, vous découvrirez l'ampleur des actions entreprises en 2024. Elles sont le fruit d'un travail collectif animé par la volonté de bâtir une Abitibi-Ouest forte, inclusive et prospère.

Bonne lecture



**Normand Lagrange,**  
Directeur général  
et greffier-trésorier  
de la MRC d'Abitibi-Ouest



# Le territoire



La MRC d'Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49° parallèle et à l'ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 387 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l'aménagement et du développement de son territoire.



**3 415 kilomètres carrés.**  
**21 municipalités et**  
**2 territoires non organisés (TNO)**



**20 387 habitants**  
**Densité de population :**  
**6 hab/km<sup>2</sup>**

# Les élus

**Authier**  
**Yvon Gagné**  
en poste depuis 2023

**Authier-Nord**  
**Fernand Major**  
en poste depuis 2021

**Chazel**  
**Daniel Faureau**  
en poste depuis 2022

**Clermont**  
**Daniel Céleste**  
en poste depuis 2017

**Cerval**  
**Michel Cliche**  
en poste depuis 2020

**Duparquet**  
**Denis Blais**  
en poste depuis 2023

**Dupuy**  
**Alain Grégoire**  
en poste depuis 2021

**Galichan**  
**Serge Marquis**  
en poste depuis 2021

**La Reine**  
**Fanny Dupras-Rossier**  
en poste depuis 2021

**La Sarre**  
**Yves Dubé**  
en poste depuis 2017

**Macamic**  
**Tony Boudreau**  
en poste depuis 2024

**Normétal**  
**Ghislain Desbiens**  
en poste depuis 2023

**Palmarolle**  
**Véronique Aubin**  
en poste depuis 2021

**Poularies**  
**Pierre Godbout**  
en poste depuis 2013

**Rapide-Danseur**  
**Alain Gagnon**  
en poste depuis 2023

**Roquemaure**  
**Mathieu Guillemette**  
en poste depuis 2023

**Saint-Lambert**  
**Diane Provost**  
en poste depuis 2013

**Sainte-Germaine-Boulé**  
**Jaclin Bégin**  
en poste depuis 1997

**Sainte-Hélène-de-Mancebourg**  
**Rémi Morin**  
en poste depuis 2021

**Taschereau**  
**Michaël Otis**  
en poste depuis 2021

**Val-Saint-Gilles**  
**Alain Guillemette**  
en poste depuis 2019

**Territoires non organisés (TNO)**  
**Membres observateurs**

**Languedoc**  
**Linda Cloutier-Bédard**

**Saint-Eugène-de-Chazel**  
**Bernard Deschênes**



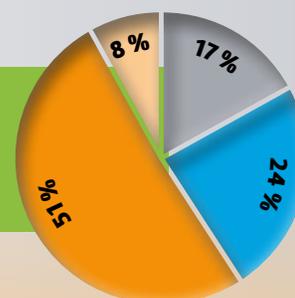
**LE BUDGET 2024** a été adopté par le conseil d'administration le **22 novembre 2023** pour la MRC et le **13 décembre 2023** pour les territoires non organisés de **Rivière-Ojima et Lac-Duparquet**. La confection des budgets est le résultat d'un processus qui débute plusieurs mois en avance et est le fruit de plusieurs rencontres de travail. Le budget total présenté ci-dessous inclut les dépenses, le remboursement de la dette et les activités d'investissement.

MRC ABITIBI-OUEST GÉNÉRAL (Administration générale, évaluation foncière, aménagement, santé et bien-être, développement, environnement et autres activités)	7 145 800 \$
CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	4 041 200 \$
FORÊT	1 409 600 \$
TRANSPORT COLLECTIF RURAL	595 100 \$
BOUES SEPTIQUES	388 900 \$
<b>BUDGET TOTAL</b>	<b>13 580 600 \$</b>

TERRITOIRE NON ORGANISÉ	BUDGET TOTAL	388 900 \$
-------------------------	--------------	------------

## PROVENANCE DES REVENUS

Quotes-parts	24%	3 307 600
Transferts gouvernementaux	51%	6 930 400
Services rendus	17%	2 245 100
Autres	8%	1 097 500
		<b>13 580 600</b>



**Les activités et les responsabilités en aménagement du territoire impliquent plusieurs domaines d'activité. Elles touchent notamment les cours d'eau, l'environnement, l'occupation du territoire, le développement et l'aménagement du territoire en général.**

## Actions en continu

Première responsabilité menant à la création des MRC au Québec, l'aménagement du territoire est une responsabilité partagée entre plusieurs paliers décisionnels, dont le gouvernement du Québec, les municipalités, les organismes mandataires du gouvernement, etc. Nous sommes sollicités quotidiennement par ces divers partenaires locaux et régionaux et nous collaborons pour assurer la cohésion des actions en lien avec les orientations et objectifs du Schéma d'aménagement et de développement révisé (le Schéma). Les principales actions sont :

- examiner différents règlements municipaux, projets et interventions du ministère par rapport aux objectifs et aux modalités du document complémentaire du Schéma;
- offrir un soutien technique aux municipalités sur l'interprétation et la rédaction des règlements d'urbanisme;
- suivre et appliquer le règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC;
- assister les inspecteurs dans l'application des normes des règlements adoptées par la MRC, soit :
  - le règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau;
  - le règlement relatif à l'élevage porcin;
  - le règlement relatif à l'implantation d'éoliennes.

En agissant à titre de municipalité locale pour trois territoires non organisés (TNO), la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest se charge de leur inspection municipale. En 2024, notre aménagiste a poursuivi son rôle d'inspecteur pour assurer le respect des modalités inscrites dans les règlements d'urbanisme.

## Dossiers prioritisés

En 2024, le Service a travaillé, dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma, sur des mandats en lien avec l'occupation dynamique du territoire et la protection du cadre de vie. Nous avons particulièrement dirigé notre énergie vers les dossiers suivants :

1. le plan régional des milieux humides et hydriques
2. le plan climat;
3. l'analyse de conformité des règlements de concordance des municipalités avec le schéma d'aménagement et de développement révisé;
4. la demande à portée collective en vue de permettre la construction d'une résidence par lot originaire en zone agricole permanente;
5. la connaissance et la protection du patrimoine immobilier;
6. le plan de développement du transport collectif.

## Quelques réalisations 2024 :

1. Adoption du plan régional des milieux humides et hydriques.
2. Annexion du TNO aquatique du Lac-Abitibi avec la municipalité de Clerval et avec la municipalité de Sainte-Hélène-de-Mancebourg.



La MRC d'Abitibi-Ouest œuvre dans le domaine de la sécurité incendie depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur la sécurité incendie au début des années 2000. Les activités et responsabilités de la MRC concernent le maintien d'un schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) et la mise en œuvre de son plan d'action.

Principal outil de gestion des risques d'incendie, le SCRSI vise à encadrer et à améliorer la prévention, l'intervention et la planification en matière de sécurité incendie. Les 21 municipalités et les 12 services en sécurité incendie (SSI) représentent, avec l'équipe de la MRC, les principaux acteurs de la mise en œuvre du SCRSI.

## Actions en continu

Le plan de mise en œuvre du SCRSI identifie des actions se déroulant toute l'année, dont les principales sont la formation, le rapport annuel, la sensibilisation et l'inspection de prévention.

## Formation des effectifs

Dans le cadre de ce programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel, le ministère de la Sécurité publique (MSP) a désigné la MRC comme axe de communication et courroie de transmission de l'information entre les municipalités et le MSP. En 2024, un candidat a complété la formation de pompier 1 sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest et onze (11) pompiers ont terminé une formation complémentaire autre que la formation de pompier 1 et pompier 2.

## Rapport annuel d'activité incendie

La MRC collecte auprès des municipalités et SSI, les informations nécessaires à la rédaction du rapport annuel d'activité à l'échelle du territoire. Ce document, transmis au ministère, permet notamment d'assurer un suivi des actions ciblées dans le SCRSI.

## Sensibilisation

Les messages de sensibilisation sur la prévention incendie se sont concentrés, en 2024, sur cinq thèmes, soit le brûlage des rebuts, les pannes d'électricité, le ramonage des cheminées, la sécurité incendie durant la période des fêtes, et sur les 10 conseils pour prévenir les incendies. La capsule vidéo et les communications ont été diffusées sur Facebook, sur le site internet de la MRC et dans un journal distribué sur l'ensemble du territoire.

Le préventionniste a conscientisé les étudiants et les citoyens sur la sécurité incendie lors des visites de prévention, mais aussi lors des exercices d'évacuation et lors d'activités de rassemblement publiques avec un kiosque d'information.

## Inspection de prévention

Les visites de prévention et la production de plan d'intervention pour les bâtiments à risques plus élevés ont été réalisées par un préventionniste qualifié de la MRC tel que spécifié dans le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal. En 2024, la MRC d'Abitibi-Ouest a réalisé :

Description des activités	Qté
Visite de prévention	165
Rapport d'anomalie	163
Plan d'intervention	1
Exercice d'évacuation (immeubles)	28

## Faits saillants

En 2024, l'équipe du Service incendie a poursuivi la révision du SCRSI. Ce dernier est en vigueur depuis 2010 et il doit être révisé à la huitième année conformément à la Loi sur la sécurité incendie.

Une deuxième version du projet de SCRSI a été déposée et présentée à l'ensemble des municipalités. Deux rencontres virtuelles de consultation ont permis de présenter les projets et consulter les municipalités locales du territoire.

Dans le cadre de la mise en œuvre du SCRSI, les municipalités doivent adopter et mettre en œuvre des programmes de prévention spécifique. Pour aider les municipalités, la MRC a préparé et transmis aux municipalités, en 2024, quatre modèles de programme concernant :

1. Inspection périodique de tous les risques.  
\* (Risque faible)
2. Inspection périodique des risques plus élevés.
3. Inspection, entretien, évaluation et remplacement des équipements et accessoires d'intervention.
4. Inspection, entretien, évaluation et remplacement des véhicules et pompes portatives.

**La MRC d'Abitibi-Ouest est l'organisme municipal responsable de l'évaluation foncière (OMRÉ) pour ses 21 municipalités et des territoires non organisés. La mission globale du Service d'évaluation foncière de la MRC est de confectionner, dans le cadre législatif, réglementaire et normatif, les rôles d'évaluation en établissant une valeur réelle juste pour un partage équitable du fardeau fiscal entre les contribuables des villes et municipalités de notre territoire.**

Le rôle d'évaluation regroupe l'inventaire complet de tous les immeubles situés sur le territoire pour chacune des municipalités ou villes. Il indique également la valeur réelle des immeubles (terrains et bâtiments), à une date de référence, soit 18 mois avant la date d'entrée en vigueur du rôle.

## Faits saillants

En 2024, la valeur imposable pour l'ensemble des municipalités s'élève à un milliard cinq cent cinq millions (1505 000 000).

Le Service d'évaluation administre un peu plus de 14 200 unités d'évaluation et chaque dossier est représenté sur un support cartographique appelé matrice graphique et possède une fiche descriptive des immeubles.

Les mises à jour de la matrice graphique se font régulièrement suite à la tenue à jour du rôle d'évaluation foncière et à l'intégration des opérations cadastrales que la MRC reçoit du ministère des Ressources naturelles et des Forêts. En 2024, le service a intégré 60 opérations cadastrales pour l'ensemble des municipalités.

La matrice graphique est un outil très convoité, car il a été consulté 10 200 fois par des professionnels et 54 489 fois par le public en 2024. Vous pouvez accéder à la matrice graphique depuis la section Service « Évaluation foncière-Rôle et matrice » du site Internet de la MRC d'Abitibi-Ouest.

## Réalisations 2024

Le Service d'évaluation foncière a élaboré en 2024 le rôle d'évaluation foncière 2025-2026-2027 pour dix-neuf (19) municipalités. Ces municipalités, dont le nouveau rôle entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025, sont Authier, Authier-Nord, Chazel, Clermont, Clerval, Dupuy, Gallichan, Normétal, La Reine, Palmarolle, Poularies, Rapide-Danseur, Roquemaure, Saint-Lambert, Ste-Germaine-Boulé, Ste-Hélène-de-Mancebourg, Taschereau, TNO Rivière-Ojima et Val St-Gilles. Un total de 8 473 unités d'évaluation ont fait l'objet d'une actualisation des valeurs inscrites au rôle en référence aux conditions du marché du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

La variation des valeurs pour ces rôles se situe entre 40 % et 80 %.

Valeurs aux rôles avant : 600 389 800 \$

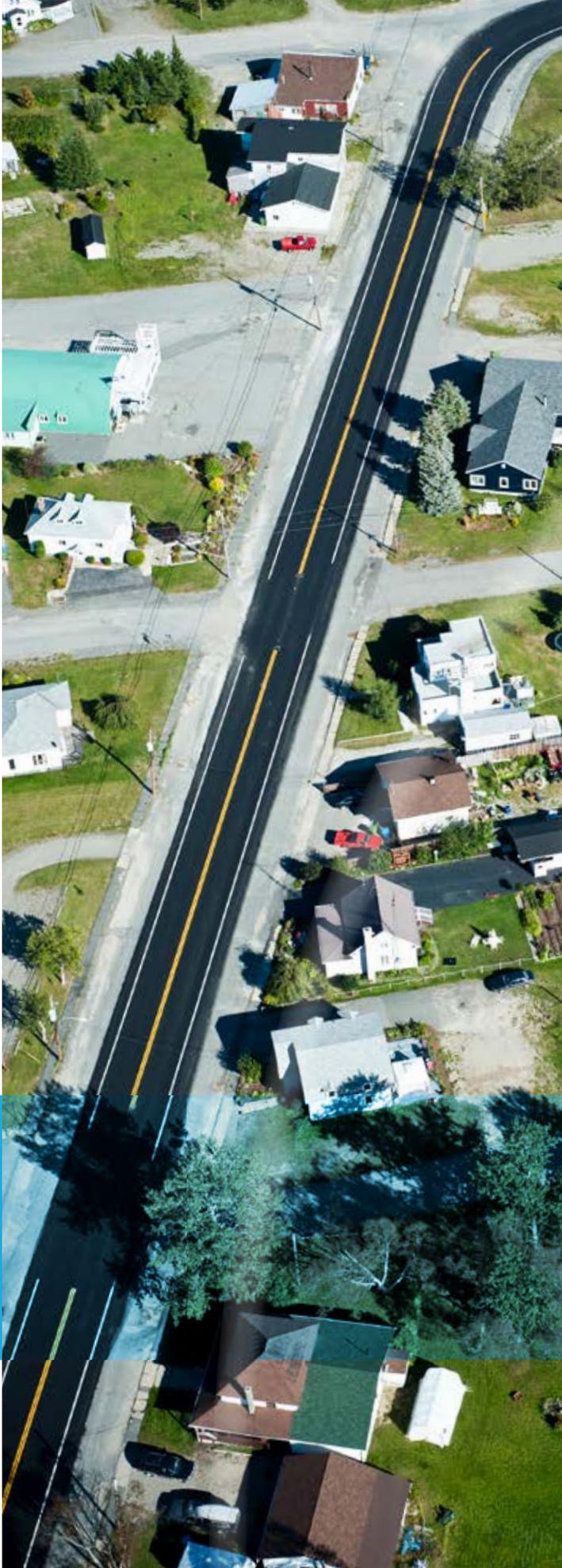
Valeurs aux rôles après : 928 960 600 \$

L'équipe a réalisé 2 100 visites d'immeubles en 2024. Ces visites ont été effectuées pour l'un des motifs suivants :

- suite à une demande de permis de construction et/ ou de rénovation ;
- suite à l'acquisition d'un immeuble ;
- pour la tenue à jour du dossier d'évaluation foncière conformément à la Loi sur la fiscalité municipale.



# Programme d'amélioration de l'habitat



**La MRC d'Abitibi-Ouest est mandatée par la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour la livraison du programme d'adaptation de domicile (PAD) et le programme de rénovation « RénoRégion ».**

Le programme « RénoRégion » a pour but de permettre aux ménages à faible revenu vivant en milieu rural d'effectuer des travaux sur leur résidence lorsque celle-ci présente une ou plusieurs déficiences majeures. La subvention par logement peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 25 000 \$. En 2024, la SHQ a accordé à la MRC d'Abitibi-Ouest une enveloppe budgétaire de 200 000 \$. Ce budget a permis à la MRC d'aider 12 propriétaires à rénover leur maison.

Le programme PAD soutient financièrement les propriétaires d'un domicile occupé par une personne handicapée pour la réalisation de travaux d'adaptation. La SHQ a confié quatre nouveaux dossiers à la MRC en 2024 avec une enveloppe budgétaire de 192 545 \$.



**Soucieuse de contribuer au développement d'une économie durable, la MRC d'Abitibi-Ouest a choisi d'exercer sa pleine compétence en matière de développement économique local et régional. Ayant pour mandat de favoriser le développement local et l'entrepreneuriat, le Service de développement assure un service de première ligne et de proximité aux entrepreneurs de notre territoire**

## Développement LOCAL

L'animation du milieu permet d'introduire une dynamique participative où les citoyens sont amenés à prendre conscience de leurs besoins, à s'exprimer, à s'impliquer dans la prise de décision et dans la mise en œuvre de solutions permettant de résoudre leurs problèmes de façon appropriée.

Dans cette perspective, l'équipe du Service de développement accompagne l'ensemble des communautés locales dans leur démarche de planification du développement et dans la réalisation de projets spécifiques. Elle assure également un rôle de leadership dans la concertation et la mobilisation des partenaires du milieu, qu'ils soient publics ou privés.

## Quelques réalisations, en collaboration avec les partenaires du milieu :

- Organisation de la 9<sup>e</sup> édition du Salon des Loisirs afin de promouvoir l'offre diversifiée en loisirs sportifs et culturels sur le territoire. L'événement présenté le 24 août 2024 a accueilli 330 personnes et 20 organisations de sports et loisirs.
- Présentation de 6 activités d'animation estivales au « Travaire- Espace public » offertes par des organismes jeunesse du milieu dans le cadre de la Stratégie jeunesse (76 participants).
- Initiation d'une démarche de réflexion collaborative pour définir la vision, la gouvernance et les priorités stratégiques pour assurer le développement de l'offre récréotouristique dans le secteur du Parc national d'Aiguebelle.

## Faits saillants

- Plus de 93 projets initiés par les municipalités, organisations à but non lucratif et/ou comités citoyens de notre territoire ont bénéficié de nos services d'accompagnement (voir Tableaux ci-bas).
- Allocation de 985 447 \$ de contribution non remboursable dans le cadre du Programme de soutien aux projets structurants (PSPS) afin de soutenir 27 projets ayant permis de générer plus de 2 423 131\$ d'investissements.
- Allocation de 625 838 \$ de contribution non remboursable dans le cadre du Programme de soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale (PSV) afin de soutenir 10 projets ayant permis de générer plus de 1 246 852 \$ d'investissements.
- Animation de deux rencontres du Comité consultatif jeunesse, une rencontre de sous-comité et un atelier sur le transport.

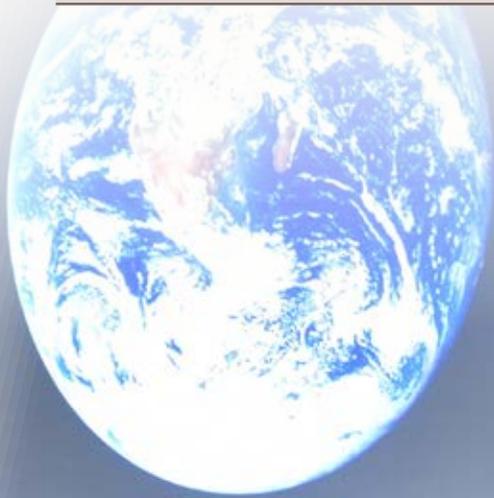
## Dossiers territoriaux & autres implications

- Membre du Comité organisateur du Rassemblement municipal avec la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue présenté les 9 et 10 mai 2024 à Macamic et Ste-Germaine-Boulé :

Répartition des interventions numériques - Types de services	Dossiers	%
Orientation et référence	8	9
Accompagnement - Mobilisation	0	0
Accompagnement - Diagnostique	1	1
Accompagnement - Planification	2	2
Accompagnement - Gestion de projet	4	4
Accompagnement - Gestion organisationnel	3	3
Financement	75	81
Gestion de projet	0	0
Animation du milieu	0	0
	<b>93</b>	

Répartition des interventions - Secteurs d'activités	Dossiers	%
Tourisme	6	6
Culture et patrimoine	17	18
Social et communautaire	47	51
Environnemental	0	0
Loisirs et sports	19	20
Éducation	1	1
Économie sociale	3	3
	<b>93</b>	

Répartition des interventions - Secteurs d'activités	Dossiers	%
Municipalité	61	66
Organisme municipal	0	0
Organisme public	2	2
Organisme à but non lucratif	27	29
Association non constituée	1	1
Coopérative	2	2
	<b>93</b>	



## Entrepreneuriat

Le Service de développement offre aux entrepreneurs une variété de services adaptée à leurs projets, qu'ils soient en phase de démarrage, d'expansion, de consolidation, de vente ou de relève. L'accompagnement des entrepreneurs, individuels ou collectifs, se concrétise par un soutien technique à la réalisation du projet qui peut être complété par un soutien financier grâce aux fonds gérés par le milieu.

### Faits saillants

- Plus de 86 entrepreneurs ont bénéficié de nos différents services.
- Plus de 41 référencement effectués vers d'autres services et organismes voués aux entrepreneurs.
- Accompagnement de 50 entreprises et organismes dans la mise en œuvre de leurs stratégies de marketing de contenu et d'affaires numériques.
- Allocation de 79 800 \$ de contribution non remboursable et 612 800 \$ de contribution remboursable dans 14 projets ayant permis de générer plus de 11,4 M\$ d'investissement.
- Entente de partenariat avec la Fondation de l'Entrepreneurship afin de mettre en place, développer et coordonner une cellule de mentorat pour entrepreneurs sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest. Au 31 décembre 2024, 7 mentors et 4 mentorés enregistrés au Réseau Mentorat.

### Quelques réalisations, en collaboration avec les partenaires du milieu :

- Soutien aux initiatives de sensibilisation de l'entrepreneuriat, tel que OSEntreprendre.
- Entente de partenariat avec l'UQAT afin de permettre le déploiement d'une programmation de recherche portant sur la production bovine écoresponsable.

### Dossiers territoriaux & autres implications

- Conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest (CCIAO).
- Conseil d'administration de l'Espace d'accélération et de croissance de l'Abitibi-Témiscamingue (EACAT).
- Conseil d'administration du Centre technologique des résidus industriels (CTRI).
- Table économique de la conférence administrative régionale Abitibi Témiscamingue (TéCAR-AT).
- Comité directeur de l'entente sectorielle du secteur bioalimentaire Abitibi-Témiscamingue.



MONTANTS ALLOUÉS	Montant	Dossier
<b>Aides financières non remboursables</b>		
Fonds Émergence	45 000,00 \$	3
Fonds Jeunes Promoteurs	29 800,00 \$	5
Fonds Transition Numérique	- \$	0
Fonds d'Économie Sociale	5 000,00 \$	1
	<b>79 800,00 \$</b>	<b>9</b>
<b>Aides financières remboursables</b>		
Fonds Local d'investissements (FLI)	261 240,00 \$	4
Fonds Local d'investissements (FLI) - Volet Relève	100 000,00 \$	4
Fonds local de solidarité (FLS)	251 560,00 \$	6
	612 800,00 \$	14
<b>Autres programmes d'aides financières</b>		
Programme Créavenir	- \$	0
Mesure Soutien au Travail Autonome (STA)	- \$	0
	<b>692 600,00 \$</b>	<b>8</b>
<b>Emplois maintenus ou créés</b>	<b>69</b>	
<b>Investissements générés</b>	<b>11 379 372,00 \$</b>	
<b>Répartition des aides financières or secteur d'activité</b>	<b>Montant</b>	<b>Dossier</b>
Agroalimentaire	140 000,00 \$	4
Foresterie	127 500,00 \$	1
Manufacturier	27 000,00 \$	2
Tourisme, loisirs et culture	132 500,00 \$	2
Services	8 100,00 \$	2
Commerce	257 500,00 \$	3
	<b>692 600,00 \$</b>	<b>14</b>

Répartition des interventions Types de services	Dossiers	%
Orientation et référence	31	36
Accompagnement	36	42
• Gestion de projet		
• Gestion des affaires	3	3
Financement	12	14
Formation	0	0
Mentorat	4	5
	<b>86</b>	

Répartition des interventions - Secteurs d'activités	Dossiers	%
Agroalimentaire	23	23
Foresterie	6	7
Manufacturier	6	7
Tourisme, loisirs et culture	10	12
Services	33	38
Commerce	11	13
	<b>86</b>	

Répartition des interventions - Types de projet	Dossiers	%
Prédémarrage	28	33
Démarrage	12	14
Développement	26	30
Consolidation	5	6
Relève	15	17
	<b>86</b>	

Répartition des interventions numériques - Types de services	Dossiers	%
Accompagnement - Orientation	40	42
Accompagnement - Diagnostique	23	24
Accompagnement - Planification	16	17
Accompagnement - Mise en oeuvre	10	11
Accompagnement - Évaluation	1	1
Outils - Formation	0	0
Formation - Groupe	5	5
	<b>95</b>	

## Développement culturel

La préservation du patrimoine, des arts et de la diversité culturelle est une valeur très importante pour les citoyens de notre territoire. Indispensable à un développement humain responsable, à la préservation de l'identité et de la diversité, la culture constitue l'un des quatre piliers fondamentaux de l'approche de développement durable préconisée par la MRC d'Abitibi-Ouest.

Alors qu'elle souhaite que les acteurs du milieu s'affirment et jouent un rôle actif dans le développement culturel du territoire, la MRC d'Abitibi-Ouest encourage les initiatives à caractère culturel en offrant des services aptes à faciliter et soutenir leur développement.

### Faits saillants

- Allocation de 27 896 \$ de contribution non remboursable dans le cadre du Programme de soutien aux projets culturels (PSPC) afin de soutenir 9 projets ayant permis de générer plus de 43 487 \$ d'investissements.
- Soutien à la production d'activités culturelles et artistiques dans 3 municipalités de moins de 3 000 habitants et allocation de 8 324,47 \$ de contribution non remboursable dans le cadre des Rencontres Hydro-Québec.

### Quelques réalisations, en collaboration avec les partenaires du milieu :

- Mise en œuvre, en collaboration avec la Ville de La Sarre et les organismes partenaires, de l'Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications permettant d'investir dans différentes initiatives ayant pour objectif de faire découvrir différentes activités culturelles, artistes et disciplines aux citoyens de l'Abitibi-Ouest.

### Dossiers territoriaux & autres implications

- Membre du Comité organisateur du Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue présenté du 23 au 26 mai 2024 à La Sarre.
- Membre du Comité patrimoine de la Ville de La Sarre.
- Membre du Comité consultatif régional en loisir culturel de Loisirs et sports Abitibi-Témiscamingue.
- Membre de la Table de concertation en patrimoine religieux Abitibi-Témiscamingue.
- Membre du Comité de gestion de l'Entente sectorielle en culture Abitibi-Témiscamingue.



## Développement social

La MRC d'Abitibi-Ouest a choisi de positionner l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens au centre de ses préoccupations. Le respect, l'entraide et la solidarité sont des valeurs très importantes pour les citoyens de notre territoire.

Puisqu'il importe d'agir de façon concertée afin de mettre en place les conditions nécessaires pour soutenir les personnes ou familles en situation de vulnérabilité, nous avons appuyé plusieurs initiatives du milieu visant à réduire la pauvreté et à briser l'isolement.

### Faits saillants

- Allocation de 56 142 \$ de contribution non remboursable dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) afin de soutenir la réalisation de 7 projets.
- Animation d'un groupe de travail afin d'assurer la concertation des acteurs du milieu, favoriser l'identification et la mise en œuvre de solutions durables pour favoriser l'accès au logement.
- Quelques réalisations, en collaboration avec les partenaires du milieu.
- Excell'Or « Employeur étoile » décerné, par le Comité Réussite éducative, à une entreprise s'étant distinguée par son soutien et son ouverture à offrir un milieu de travail favorisant la réussite éducative et la persévérance scolaire.
- Mise en œuvre, en collaboration avec la Table régionale logement du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT), de la Tournée régionale « Le dernier Flip : Démarchander l'Immobilier » visant à discuter des enjeux du logement et à identifier des solutions innovantes pour rendre le logement accessible à tous.

### Dossiers territoriaux & autres implications

- Membre du Comité aviseur régional du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)
- Membre du Conseil d'administration Action santé l'Envolé Abitibi-Ouest
- Membre du Comité Réussite éducative
- Membre de la Cellule de co-création « Accès à l'apprentissage » initiée par Action Réussite
- Membre de la Cellule de co-création « Territoire apprenant » initiée par Action Réussite
- Membre du Comité régional « S'épanouir dehors »



## Développement touristique

La MRC d'Abitibi-Ouest souhaite positionner son territoire comme une destination attractive reconnue pour ses expériences identitaires, innovantes et de qualité. La spécificité de son territoire rural, la proximité des services offerts et le développement qui s'y fait à l'échelle humaine permettent de vivre des expériences authentiques.

Outre le rôle d'intervenant privilégié qu'elle assume auprès de l'Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue, la MRC d'Abitibi-Ouest exerce à titre de gestionnaire de destination trois rôles principaux : (i) la création d'un environnement approprié au développement (ii) la commercialisation de la destination et (iii) la gestion de la qualité de la prestation de services, sans toutefois exercer un contrôle direct sur ces derniers.

### Faits saillants

- Adoption, suite à la consultation des partenaires, de la Planification stratégique touristique 2024-2029 visant à bonifier l'expérience des visiteurs et optimiser les effets bénéfiques du tourisme pour les communautés locales tout en valorisant leur patrimoine naturel et culturel.
- Plus de 756 visiteurs ont bénéficié des services d'accueil et d'information offerts par le personnel du Bureau d'information touristique (BIT), une augmentation de 14%.
- Promotion de plus de 105 sites, attraits et événements après une visite de l'Info-Mobile pour un total de 4 704 km parcourus sur le territoire.
- Création et diffusion de 109 publications et partage de 145 événements sur les médias sociaux ayant permis de récolter plus 329 139 visionnements sur Facebook et 19 307 visionnements sur Instagram entre le 1<sup>er</sup> juin et le 15 octobre 2024.
- Accompagnement de 21 entrepreneurs touristiques dans la mise en œuvre de leurs stratégies de marketing de contenu et d'affaires numériques.
- Création d'un nouveau fonds de 50 000\$ afin de promouvoir le développement d'une culture de la qualité privilégiant l'expérience client et de renforcer la viabilité économique des produits, entreprises et organisations touristiques de l'Abitibi-Ouest.
- Organisation d'une journée « Journées Portes Ouvertes » sur le tourisme au Bureau d'information touristique en collaboration avec le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT).
- Participation, en collaboration avec Tourisme Abitibi-Témiscamingue (TAT), au Salon de la motoneige et du QUAD de Québec du 8 au 10 novembre 2025.

### Quelques réalisations, en collaboration avec les partenaires du milieu :

- En collaboration avec les attraits et entreprises touristiques, présentation de trois activités « Mardis Découvertes » ayant permis à 73 citoyens de découvrir l'offre touristique et de devenir de meilleurs ambassadeurs de la destination :
- Évaluation de 17 sentiers pédestres, totalisant près de 70 km, afin de favoriser le développement d'un réseau de sentiers à faible impact écologique répondant aux standards de Rando Québec.

### Dossiers territoriaux & autres implications

- Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT).
- Membre de la Table des Intervenants Privilégiés (TAT).
- Participant SMED Lab Tourisme Abitibi-Témiscamingue (mutualisation).

Le Service forêt planifie et met en œuvre les travaux d'aménagement forestier sur le territoire public par le biais de deux ententes de délégation de gestion ; le territoire forestier résiduel du TNO Rivière-Ojima et le territoire de forêt de proximité. De plus, le Service forêt s'occupe de la gestion de 2 programmes de financement qui ont pour but d'assurer la mise en valeur des lots intramunicipaux sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest soit : Le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux et Le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF).

### Faits saillants 2024

- Janvier et février, les deux premiers secteurs de coupe progressive irrégulière (CPI) ont été exécutés sur les lots intramunicipaux du TNO-Rivière-Ojima ;
- Mars, officialisation de la localisation de l'emplacement d'un secteur de bois de chauffage sur les lots intramunicipaux de Languedoc qui sera éventuellement disponible pour ses citoyens ;
- Auril, l'équipe accueille 2 jeunes stagiaires dans le cadre de l'évènement « stage d'un jour » organisé par JeunesExplo ;
- Mai, pour la première fois, la MRC collabore avec d'autres acteurs forestiers du territoire pour organiser une journée d'activités forestières familiale dans le cadre de l'évènement *Mai, mois de l'arbre et des forêts*.
- Mai, un peu plus d'une vingtaine de citoyens ont pu participer à l'atelier découverte de la morille de feu, organisée par le Service forêt, avec le formateur Renaud Longré de l'entreprise MycoSylva. Ceux-ci ont eu la chance de parcourir le territoire de forêt de proximité affecté par le feu 281 de 2023 pour y apprendre à détecter les sites propices à la prolifération de ce champignon ;
- Mai, un reportage sur l'atelier découverte de la morille de feu est produit par TVA nouvelle ;
- Juin à octobre, en collaboration avec les citoyens de St-Eugène de Chazel, le Service forêt a procédé à l'achat et l'installation de pancartes d'information et de signalisation tout au long du chemin multiusage qui mène au lac Kapekwacata ;
- Novembre, renouvellement officiel de l'entente de délégation de gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) par sa signature par notre préfet. La MRC se voit déléguer pour 3 ans la gestion de l'aide financière provenant de ce programme pour soutenir les projets d'aménagement forestier du territoire de l'Abitibi-Ouest.

## ACCOMPLISSEMENTS 2024

**Contribution financière** octroyée aux municipalités délégataires de gestion de l'aménagement forestier sur les lots intramunicipaux ou promoteur gestionnaire de forêt public.

Montant de l'aide financière octroyée aux promoteurs	
Type de programme	Montant versé (\$)
Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux	605 921,88
Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)	88 337,70

**Volumes récoltés** sur les 2 territoires sous entente de délégation de gestion

Volume prélevé sur le territoire des ententes de délégation	
TNO Rivière-Ojima	
Type d'intervention	Volume récolté (m <sup>3</sup> )
Récolte résineuse	5 924
Récolte feuillue	4 064
Forêt de proximité	
Type d'intervention	Volume récolté (m <sup>3</sup> )
Récolte résineuse	26 528
Récolte feuillue	17 983
Permis autres fins	
Type de permis	Volume récolté (m <sup>3</sup> )
Récolte de bois de chauffage à des fins domestiques	74
Activités minières	55

Portrait des **activités d'aménagement** forestier exécutées sur les 2 territoires forestiers. Une construction de chemin d'environ 425 mètres a été faite sur le lot épars, adjacent à la forêt de proximité, appartenant à la municipalité de Val-St-Gilles. Cette construction a permis de minimiser l'impact des chemins sur la forêt en utilisant des chemins déjà existants.

Activités réalisées sur le territoire des ententes de délégation	
TNO Rivière-Ojima	
Type d'intervention	Superficie (ha)
Préparation de terrain	15
Reboisement	26
Dégagement de plantation (DPM)	19
Éclaircie précommerciale (EPC)	10
Récolte totale	104
Récolte partielle	16
Coupe à rétention variable	62
Coupe totale	27
Mise en forme de chemin non-gravelé (longueur)	0,772 (km)
Construction de chemin gravelé (longueur)	0,609 (km)
Forêt de proximité	
Type d'intervention	Superficie (ha)
Préparation de terrain	51
Reboisement	51
Dégagement de plantation (DPM)	5
Éclaircie précommerciale (EPC)	78
Récolte totale	380
Coupe à rétention variable	295
Coupe partielle	23
Coupe avec protection de la régénération et des sols	62
Chemin d'hiver	2,4 (km)

La gestion des matières résiduelles représente un enjeu crucial pour la MRC d'Abitibi-Ouest, tant sur le plan environnemental qu'économique et social. Conformément aux orientations et aux exigences du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), notre MRC s'engage à optimiser la gestion des matières résiduelles et à promouvoir la hiérarchie des 3RV (Réduction à la source, Réemploi, Recyclage et Valorisation).

Toutefois, la modernisation de la collecte sélective représente un défi de taille. L'évolution des exigences gouvernementales, les particularités de notre territoire en matière de collecte et transport ainsi que les attentes croissantes des citoyens et des municipalités nécessitent une adaptation continue de nos pratiques.

## Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030 :

Le Plan de gestion des matières résiduelles est un outil stratégique permettant aux MRC d'assurer une gestion efficace, durable et conforme aux exigences du MELCCFP. Il vise à réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement, à améliorer la performance du recyclage et éventuellement du compostage en Abitibi-Ouest, en plus d'encourager des pratiques écoresponsables au sein de la population et des entreprises.

Le PGMR 2023-2030 de la MRC d'Abitibi-Ouest s'appuie sur la hiérarchie des 3RV. Ce principe directeur chapeaute la mise en œuvre de l'ensemble du plan d'action et guide nos actions.

Pour connaître les orientations et les actions entreprises, je vous invite à consulter le « Rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030 » sur le site web de la MRC d'Abitibi-Ouest.

## Matière organique :

### Une année charnière pour la plateforme de compostage

L'année 2024 marque un tournant décisif dans le développement de la plateforme de compostage tel qu'imaginé depuis un peu plus d'une décennie.

Le début de l'année 2024 est marqué par un travail intensif visant l'obtention du certificat d'autorisation nécessaire à la mise en place de la plateforme de compostage. Cette étape essentielle, encadrée par le MELCCFP exige une analyse rigoureuse des impacts environnementaux, des mesures d'atténuation et de la conformité du projet aux normes en vigueur.

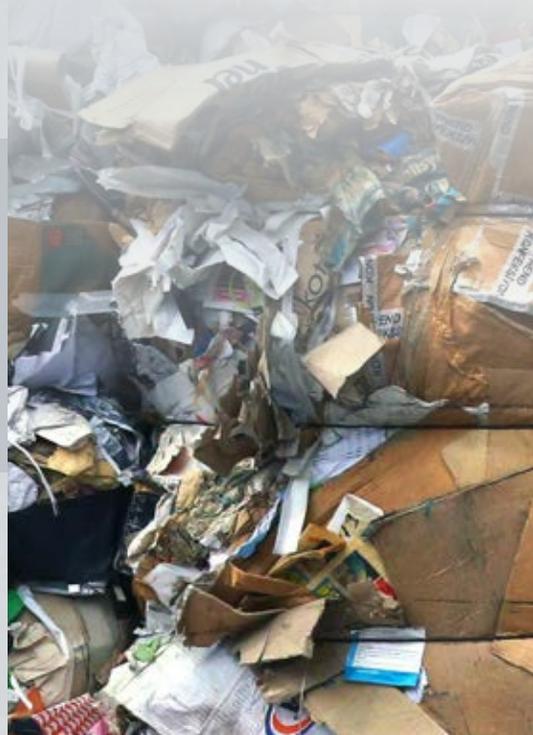
Parallèlement, la MRC consacre d'importantes ressources à la réalisation des plans et devis en partie nécessaire à l'obtention du certificat d'autorisation mais aussi en vue du lancement de l'appel d'offres pour construction simultanément avec la réalisation d'une étude géotechnique et hydrologique complémentaire.

La mise en place de cette infrastructure essentielle se heurte à un enjeu majeur en juillet lors du dépôt de l'estimation des coûts de la plateforme de compostage incluant la plantation de saules.

En septembre, la MRC adopte l'offre de service de la firme Norinfra afin de procéder à la révision du projet de traitement de la matière organique.

Malgré ces défis, la MRC demeure engagée à mener à bien ce projet, en explorant diverses solutions incluant la révision du projet, l'ajustement des phases de déploiement et le soutien financier gouvernemental.

L'objectif reste clair : assurer une gestion efficace et durable des matières organiques, en phase avec les nouvelles réglementations et les attentes environnementales.



# Modernisation de la collecte sélective : Un tournant majeur dans nos pratiques de collecte

**Le plein déploiement du système de collecte sélective au Québec prévu pour le 1 janvier 2025 marque en 2024 un bouleversement significatif dans nos futures pratiques de collecte des matières recyclables et des matières résiduelles en générale.** Avec la modernisation de la collecte sélective, un virage essentiel s’amorce vers une gestion plus efficace et performante des matières résiduelles. Cette transition est une conséquence de l’adoption du nouveau modèle opérationnel piloté par l’organisme Éco Entreprises Québec (ÉEQ), qui assumera, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 l’entière responsabilité du système de modernisation.

## L’obligation de déclarer compétence en gestion de matières résiduelles

À la suite de nombreuses discussions avec les municipalités locales et la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon et afin de s’arrimer à cette nouvelle réalité et de garantir une transition harmonieuse, la MRC d’Abitibi-Ouest a pris la décision de déclarer sa compétence dans le domaine des matières résiduelles.

L’adoption, le 26 juin 2024, du Règlement 03-2024 « Règlement relatif à la déclaration de compétence de la MRC d’Abitibi-Ouest dans le domaine des matières résiduelles » a permis la signature de :

- l’entente de partenariat entre ÉEQ, et la MRC d’Abitibi-Ouest en juillet et
- l’entente financière entre ÉEQ et la MRC d’Abitibi-Ouest en septembre.

Avec l’acquisition de cette compétence, la MRC se donne pour objectif :

- d’assurer la cohérence et l’harmonisation des pratiques de collecte sur l’ensemble du territoire,
- de faciliter la gestion des ententes et des responsabilités financières liées à la collecte et au traitement des matières recyclables,
- de maintenir un service de qualité pour les citoyens en collaborant avec ÉEQ, les municipalités locales et les citoyens.

En vue d’assurer la continuité et l’efficacité du service de collecte et transport sur le territoire, la MRC procède, en août 2024, au dépôt de deux appels d’offres sur le Système électronique d’appel d’offres du gouvernement du Québec (SEAO), soit :

- Collecte et transport des matières recyclable 2025-2029
- Collecte et transport de déchets 2025

Au terme du processus, le contrat de collecte et transport des matières recyclable 2025-2029 est octroyé le 18 septembre 2024 à l’entreprise 9151-1634 QUÉBEC INC. (Les Entreprises J.L.R. Inc.).

En ce qui concerne l’appel d’offres de la collecte et transport de déchets 2025, la MRC est dans l’obligation de procéder à un nouvel appel d’offres. Finalement, le contrat est également octroyé à l’entreprise 9151-1634 QUÉBEC INC. (Les Entreprises J.L.R. Inc.) le 27 novembre 2024.

## Une transition au bénéfice des citoyens et de l’environnement

La modernisation vise à optimiser la gestion des matières recyclables et à améliorer leur valorisation. Grâce à la responsabilisation des entreprises qui mettent en marché des produits emballés et imprimés, le système devient plus équitable et plus efficace.

Cette transition inclue de nombreux avantages, par exemple une amélioration du taux de recyclage grâce à une collecte mieux adaptée, une réduction des coûts pour les municipalités et les citoyens ainsi qu’une diminution de la contamination des matières recyclables, augmentant ainsi leur valeur et leur réutilisation.

En conclusion, l’année 2024 demeure une étape charnière dans l’évolution de la collecte sélective au sein de notre MRC. La modernisation du système et la prise de compétence permettront d’assurer une transition en douceur vers un modèle plus performant et durable.

L’année 2025 s’annonce chargée de défis mais, nous continuerons d’œuvrer en collaboration avec tous les acteurs impliqués afin d’offrir un service de collecte efficace et respectueux de l’environnement, au bénéfice des générations futures.

## Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) :

Le Centre de valorisation des matières résiduelles comprend un Centre de transfert des matières résiduelles ainsi qu'un Écocentre territorial pour recevoir les matières apportées par apport volontaire, par camion conteneurs ou via les collectes organisées dans les municipalités locales de la MRC d'Abitibi-Ouest.

MATIÈRES RECYCLABLES	2022	2023	2024	
Apport des citoyens	37	32	41	↗
Collecte porte-à-porte	1 998	1 908	1 858	↘
Autres matières	73	74	90	↗
<b>TOTAL (en tonnes) :</b>	<b>2 108</b>	<b>2 014</b>	<b>1 989</b>	↘
Nombre de kilogrammes par habitant	103	98	97	

MATIÈRES RECYCLÉES OU VALORISÉES	2022	2023	2024	
Batterie et Métaux	197	221	215	↘
Bardeaux, Bois, Béton	983	3 601	894	↘
Équipements électroniques	34	25	25	=
Pneus	102	115	132	↗
Réfrigérants	21	28	25	↘
Résidus domestiques dangereux (RDD)	44	45	48	↗
Autres (Propane, Fluorescent, Vitres et Verres)	10	4	3	↘
<b>TOTAL (en tonnes) :</b>	<b>1 391</b>	<b>4 039</b>	<b>1 342</b>	↘
Nombre de kilogrammes par habitant	68	197	65	

MATIÈRES ÉLIMINÉES	2022	2023	2024	
Apport des citoyens	1 083	1 074	1 139	↗
Collecte porte-à-porte	6 651	6 477	6 585	↗
Industriel, Commercial et Institutionnel (ICI)	73	67	78	↗
Encombrants	188	177	174	↘
Résidus vert/Pelouse	14	16	15	↘
Autres matières	3 637	3 878	5 290	↗
<b>TOTAL (en tonnes) :</b>	<b>11 646</b>	<b>11 689</b>	<b>13 281</b>	↗
Nombre de kilogrammes par habitant	567	569	649	

En vue d'assurer la pérennité et la qualité des activités du CVMR, la MRC procède, en août 2024 au dépôt sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) de deux appels d'offres soit :

- Élimination des matières résiduelles dans un lieu d'enfouissement technique 2025-2029.
- Transport des matières recyclables 2025-2029.

En septembre, au terme du processus, le contrat pour l'élimination des matières résiduelles dans un lieu d'enfouissement technique 2025-2029 est octroyé à MULTITECH ENVIRONNEMENT (3766063 CANADA INC.) et celui visant le transport des matières recyclables 2025-2029 est octroyé à S.M. EXPRESS INC.

Finalement, en octobre 2024, la MRC procède au dépôt sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) de l'appel d'offres pour :

- Transport des matières résiduelles 2025-2027.

Au terme du processus, le contrat est octroyé le 27 novembre 2024 à MULTITECH ENVIRONNEMENT (3766063 CANADA INC.).

De plus, au cours de l'année 2024, la MRC d'Abitibi-Ouest effectue le remplacement de son excavatrice à grappin qui est utilisée principalement lors du transbordement des matières recyclables et des déchets vers leur lieu de traitement respectif.

## Boues de fosses septiques

Afin d'améliorer le service de vidange et de traitement de boues de fosses septiques, la MRC fait l'acquisition d'un nouveau camion-citerne/vacuum.

Au cours de l'année 2024, c'est 958 vidanges et traitements de fosses septiques qui sont réalisées.



**Soucieuse de promouvoir une communauté rurale vivante et dynamique, la MRC d'Abitibi-Ouest s'est engagée dans une démarche visant à mettre en œuvre différentes initiatives afin d'inciter un plus grand nombre de personnes à venir vivre, travailler et étudier en Abitibi-Ouest.**

## Faits saillants

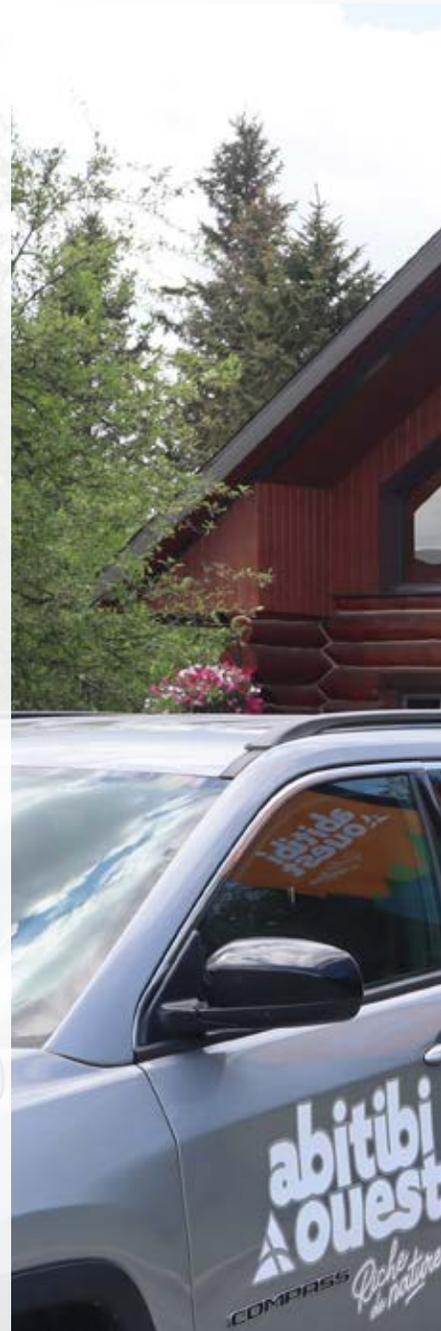
- Mise en œuvre du Plan d'action en matière d'accueil, d'intégration et de rétention des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles avec l'appui financier du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).
- Allocation de 30 000 \$ de contribution non remboursable dans le cadre du fonds de Soutien aux projets de rapprochements interculturels (SPRI) afin de soutenir des projets.
- Campagne de promotion dans l'Indice Bohémien afin de promouvoir les différentes activités culturelles et touristiques auprès des clientèles ciblées en Abitibi-Témiscamingue.
- Campagne de promotion ciblée afin de promouvoir les producteurs et transformateurs bioalimentaires de l'Abitibi-Ouest.
- Campagne de promotion ciblée afin de promouvoir le portail vivre. [ao.ca/emplois/](http://ao.ca/emplois/) ainsi que les différentes opportunités d'emplois.
- Élaboration d'articles promotionnels permettant de faire rayonner la nouvelle image de marque du territoire (tasses, sacs, cartes, etc).
- Embauche d'une chargée de projet pour le développement d'un attrait touristique majeur, fort et incontournable, sur le territoire.

## Quelques réalisations, en collaboration avec les partenaires du milieu :

- Animation d'une Table de concertation sur l'attractivité et l'immigration composée de 19 représentants des municipalités, employeurs, organisations et/ou institutions du territoire.
- Ententes de partenariat avec le CJÉAO pour la mise en œuvre d'initiatives visant à promouvoir la marque territoriale, favoriser l'attraction, l'accueil et l'inclusion de nouveaux résidents sur le territoire, incluant notamment les personnes immigrantes et les minorités ethnoculturelles.

## Dossiers territoriaux & autres implications

- La Grande Séduction Abitibi-Ouest.
- Membre du Comité directeur de l'Entente sectorielle de développement visant la mise en œuvre d'une stratégie régionale et territoriale, d'attraction et d'établissement durable des personnes en Abitibi-Témiscamingue.
- Membre du Conseil d'administration d'Attractivité Abitibi-Témiscamingue.





**abitibi  
ouest**  
*Riche  
de nature*

## Culture organisationnelle :

**Au cours de l'année écoulée, la MRC d'Abitibi-Ouest a mis un accent particulier sur le renforcement de la culture organisationnelle à travers diverses actions et activités. C'est par des rencontres d'équipe et des réunions régulières du comité de gestion, incluant un lac-à-l'épaule à l'automne, qu'elle a favorisé la communication et la cohésion d'équipe.** La MRC a également accueilli de nouveaux employés avec des rencontres de bienvenue tout en organisant des activités de reconnaissance, notamment à l'automne pour célébrer les années de service des employés et leur contribution. Parmi les moments marquants, le Déjeuner de la rentrée du directeur général et la fête de Noël ont renforcé le sentiment d'appartenance et l'esprit de collaboration.

## Obligations législatives :

La MRC d'Abitibi-Ouest s'est également conformée aux diverses obligations législatives qui lui incombent. Au printemps, elle a procédé à l'exercice du maintien de l'équité salariale.

En mai, une politique de prévention des comportements violents en milieu de travail a été adoptée en réponse aux nouvelles obligations découlant de la Loi sur la santé et la sécurité au travail.

Par ailleurs, en septembre, une mise à jour de la politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail a été effectuée suite aux modifications législatives apportées à la Loi sur les normes du travail.

De plus, le comité de santé et sécurité du travail s'est rencontré à quatre reprises au courant de l'année. Lors de ces rencontres, plusieurs sujets ont été abordés, et ce afin d'assurer la sécurité et le bien-être des employés. Voici des exemples : la procédure de cadenassage, les déchets domestiques dangereux, les rapports d'incident, le SIMDUT, la formation destinée aux nouveaux employés au Bureau d'information touristique et au Centre de valorisation des matières résiduelles, le port des équipements de protection individuelle, les nouvelles obligations en lien avec le travail des jeunes.

Ces efforts témoignent de l'engagement continu de la MRC d'Abitibi-Ouest à maintenir un environnement de travail sécuritaire et conforme aux normes en vigueur.

## À cela s'ajoutent d'autres dossiers tels que :

- La participation aux rencontres de la Table des ressources humaines d'Abitibi-Ouest.
- Les activités de formation en lien avec le développement continu des compétences.
- La participation à diverses initiatives de recrutement comme le Salon de l'emploi du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, le kiosque de recrutement à la Cité étudiante Polyno, la journée porte ouverte au Bureau d'information touristique.

## Recrutement de main-d'œuvre :

Par ailleurs, plusieurs postes ont été comblés soit à l'occasion de départs, lors de changements de fonction ou suite à l'obtention de nouvelles compétences à la MRC d'Abitibi-Ouest :

- Emplois saisonniers (Centre de valorisation des matières résiduelles et Bureau d'information touristique).
- Directeur des ressources humaines.
- Coordonnateur à la comptabilité et à l'administration.
- Chargé de projet circuit historique et numérique.
- Directeur à l'aménagement du territoire.
- Agent administratif attractivité et administration.
- Directeur général adjoint :
- Stagiaire agent administratif Service forêt.
- Préposé à la cour.
- Stagiaire commis à la comptabilité :
- Aménagiste plan climat.
- Inspecteur à la gestion des matières résiduelles.



# Transport collectif

Dans la foulée des initiatives amorcées en 2023, ayant pour objectif de propulser l'offre de service de Transport Coup de pouce à un niveau supérieur, 2024 aura vu se conclure quelques démarches en ce sens et de nouvelles interventions se mettre en branle. De fait, un « Plan d'action - Développement du transport collectif dans la MRC d'Abitibi-Ouest », élaboré avec le concours de la firme Vecteur5 et objet de larges consultations, a été déposé et adopté par le conseil de la MRC en juin. Ce plan précise non seulement les gestes à poser pour atteindre l'objectif mais il établit aussi un scénario de déploiement, un encadrement de l'offre et de la gestion des services ainsi que des mesures pour assurer une saine gouvernance et un financement de cette offre.

Parmi les actions du plan à mettre en œuvre, il y a l'implantation d'une solution technologique communément appelé le « virage numérique » de Transport Coup de pouce. Cet aspect a donné lieu à plusieurs recherches et validations en vue d'identifier des fournisseurs qui pourraient combler ce besoin. Un cadre de référence a été rédigé à cet égard et des fournisseurs technologiques seront sollicités en début d'année 2025.

Quant aux services de Transport Coup de pouce en 2024, ils ont permis de réaliser plus de 15 000 déplacements sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest.

À une autre échelle, à l'automne dernier, la MRC d'Abitibi-Ouest a été identifiée par ses pairs à titre de mandataire de la Table de concertation régionale en transport collectif de l'Abitibi-Témiscamingue. De là, la MRC a préparé et déposé une demande d'aide financière pour soutenir la création de cette Table ainsi que pour procéder à l'embauche d'une ressource en mobilité. Cette ressource animera ladite Table et coordonnera la mise en œuvre de son plan d'action. Le temps de cette ressource sera aussi partagé avec la MRC d'Abitibi-Ouest qui l'utilisera dans le déploiement de sa future offre de service. Une réponse à cette demande d'aide est attendue en début de 2025.



# Communications

## Communiqués de presse

21 communiqués de presse parus en 2024.

Site web



- MRC d'Abitibi-Ouest  
[www.mrcao.qc.ca](http://www.mrcao.qc.ca)
- Développement d'Abitibi-Ouest  
[developpement.mrcao.qc.ca](http://developpement.mrcao.qc.ca)
- Tourisme Abitibi-Ouest  
[tourisme.ao.ca](http://tourisme.ao.ca)

Facebook



- MRC d'Abitibi-Ouest  
**MRCABITIBIOUEST**
- Tourisme Abitibi-Ouest  
**TOURISMEAO**

Instagram



- MRC d'Abitibi-Ouest  
**@mrcabitibiouest**
- Tourisme Abitibi-Ouest  
**@tourismeao**

**Éric Audet**

Technicien en évaluation foncière et coordonnateur de la gestion des cours d'eau

**Manon Beaudoin, CRIA**

Directrice des ressources humaines

**Denis Beauregard**

Conseiller en communication

**Maude Bergeron**

Agente de développement rural

**Stéphanie Boulianne, ing.f.**

Ingénieur forestier

**Manon Boutin**

Technicienne comptable

**Jean Brassard**

Opérateur de camion de boues de fosses septiques

**Nicolas Carbonneau**

Préventionniste en sécurité incendie

**Cécilia Carmona**

Chargée de projet attractivité territoriale et immigration

**Jocelyn Caron**

Technicien en génie civil

**Marie-Josée Céleste**

Coordonnatrice à la gestion des matières résiduelles

**Matthieu Cloutier**

Directeur à l'aménagement du territoire

**Méridith Codo**

Réceptionniste

**Ginette Coulombe**

Secrétaire administrative

**Jacques Desjardins**

Directeur - CVMR

**Guyline Doire**

Secrétaire/Réceptionniste

**Sylvie Faucher**

Technicienne comptable

**Carmen Fournier**

Préposée à la balance (CVMR)

**Éric Fournier**

Directeur du Service de développement et conseiller en développement

**Fernand Fournier**

Préposé à la cour (CVMR)

**Carol Gauthier**

Coordonnateur en sécurité incendie

**Maxime Gauthier**

Aménagiste

**Brian Goulet**

Technicien en géomatique

**Normand Grenier**

Directeur - Aménagement du territoire

**Audrey Labonté**

Ingénieur forestier

**Normand Lagrange**

Directeur général

**Sylvie Lambert**

Technicienne en évaluation foncière

**Joanie Laprise**

Agente administrative - Service de l'évaluation foncière

**Marie-Pier Lebel**

Agente de développement rural

**Réjeanne Lecours**

Technicienne comptable

**Hugo Lemoine**

Opérateur de machinerie lourde (CVMR)

**Julie Mainville**

Agente de développement rural

**Martin Matte**

Conseiller en développement d'entreprises

**Joanie Melançon**

Agente administrative

**Mylène Noël**

Agente de développement rural

**Jacques Poirier**

Conseiller en développement d'entreprises

**Vanessa Pronouost**

Adjointe exécutive

**Yousri Sadek-Lavialle**

Aménagiste - Plan climat

**Julien Séuigny, MBA, CPA**

Directeur, Service administratif

**Nathalie Soucy**

Inspectrice à la gestion des matières résiduelles

**Éric St-Pierre**

Conseiller en développement des entreprises

**Suzie Trudel**

Agente de développement rural

**Micheline Trudel, CPA, CGA**

Directrice générale adjointe

**Patrice Vachon**

Conseiller professionnel en aménagement du territoire

**Cesar Vianna**

Conseiller en marketing de contenu et affaires numériques

**Saisonnier****Axelle Audet**

Conseillère en séjour

**Mathis Beaudoin-O'Connor**

Préposé à l'accueil (CVMR)

**Germaine La Verdière**

Conseillère en séjour

**Noah Poisson**

Préposé à l'accueil (CVMR)

**Adélia Rheault**

Préposée à l'accueil/journalière (CVMR)

**Jacob Richard**

Préposée à l'accueil/journalière (CVMR)

**Marc-Antoine Riopel**

Conseiller en séjour

**Vicky Rousseau**

Stagiaire - Commis à la comptabilité

**Maël Savard**

Conseiller en séjour

**Adèle Thiboutot**

Conseillère en séjour

**Stephan Yani Onawa**

Préposé à la balance (CVMR)



# L'année 2024 en images







PHOTOS  
Jean Caron  
MRC d'Abitibi-Ouest  
Mathieu Dupuis  
Hugo Lacroix  
Sabrina Bizier  
François Grenier

CONCEPTION ET IMPRESSION  
Impression[rectoverso]





Rapport annuel 2024

[mrcao@mrcao.qc.ca](mailto:mrcao@mrcao.qc.ca)

[mrcao.qc.ca](http://mrcao.qc.ca)

11, 5<sup>e</sup> Avenue Est, La Sarre (Québec) J9Z 1K7  
819 339-5671